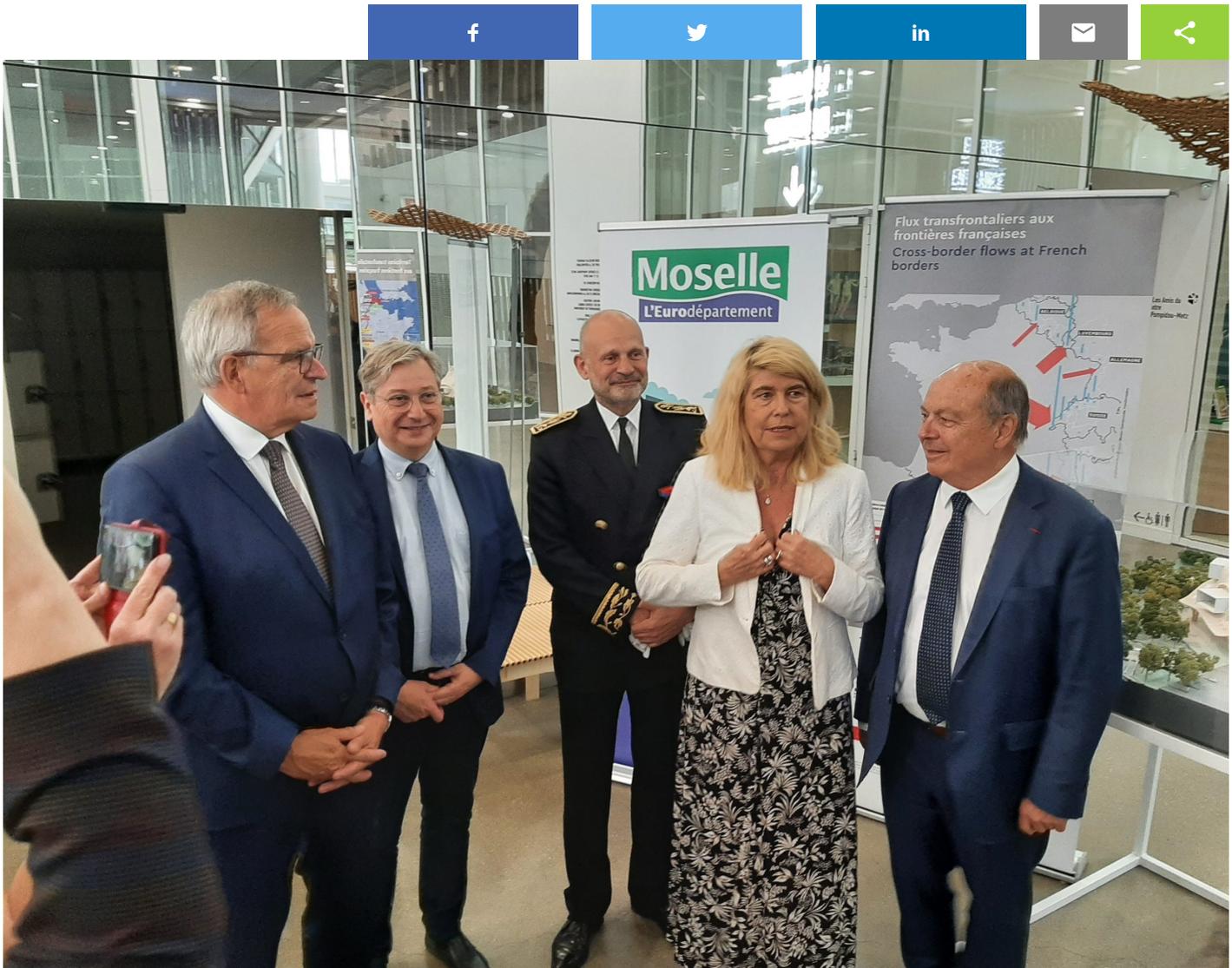


Mobilité transfrontalière : Paris écoute (un peu plus) les élus locaux

0



Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité : « On se met en ordre de marche ! »

Photo La Semaine

L'État et les collectivités locales vont mieux collaborer sur les dossiers transfrontaliers a indiqué Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, lors de sa venue en Moselle, mardi 27 juin. Il est effectivement grand temps de parler d'une même voix, soulignent François Grosdidier, le maire de Metz et Patrick Weiten, le président de la Moselle.

« Notre ambition est de conforter la qualité de vie des populations des territoires frontaliers, d'œuvrer pour un avenir prospère », a souligné Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, lors de son allocution d'ouverture à la MOT (Mission opérationnelle transfrontalière), accueillie à Metz le 27 juin. La ministre n'a pas fait d'annonces concrètes en lien avec les grands dossiers qui animent la Grande Région mais deux nouveautés tout de même. Primo, Dominique Faure a annoncé la création d'un comité interministériel dédié au transfrontalier qui « aura pour mission de soutenir et d'accompagner les comités locaux existants et à venir, de se positionner comme un

facilitateur ». Il réunira de multiples ministères comme ceux de l'Économie, de la Santé, de l'Éducation nationale, de la Justice ou bien encore de l'Intérieur pour n'en citer que quelques-uns. Seconde nouveauté : la mise en place d'une feuille de route définissant des axes de travail et des objectifs bien précis qui s'enrichit, là encore, d'un accompagnement tant financier qu'en matière d'ingénierie, par exemple.

Les élus locaux aux manettes

L'État entend donc se positionner comme le partenaire privilégié des territoires transfrontaliers et des élus qui se mobilisent, au quotidien, pour les faire vivre et les animer. L'approche laisse également sous-entendre que Paris reconnaît implicitement que s'il est fondamental que les trois niveaux de décision (local, national et européen) se connaissent et collaborent, ce sont bel et bien les élus de terrains qui ont l'expérience et la maîtrise des dossiers. « Agir c'est connaître », pour reprendre les termes de Patrick Weiten, le président du Conseil départemental de la Moselle. Force est de constater qu'il est temps de changer de logiciels pour reprendre une expression à la mode car le fait de ne pas parler d'une même voix pose problème.

« Il ne faudrait pas loupé l'A 31 bis »

Incisif encore lors de son allocution, Patrick Weiten a mis les pieds dans le plat en illustrant les conséquences du manque de dialogue et de confiance de « Paris ». « Cela fait plus de 15 ans que la Moselle déploie une stratégie visant à favoriser le bilinguisme de la maternelle au collège, même les grandes villes s'y mettent. Cela fait 12 ans qu'avec le Luxembourg, nous travaillons à la création d'un collège franco-luxembourgeois, à Audun-le-Tiche, à la frontière. Or j'ai récemment appris que l'État français n'y était pas favorable et je dois voir le recteur prochainement pour en discuter. Il faut que cela remonte jusqu'au ministre pour qu'il nous dise ce qui se passe », explique le patron de la Moselle qui insiste sur le fait que « réussir l'Europe, c'est avant tout réussir l'Europe du quotidien ».

« Le bassin transfrontalier est un seul et même bassin d'emploi. Il y a 40 ans, le territoire comptait le même nombre d'habitants qu'aujourd'hui mais les gens allaient au travail à pied ou à vélo. Aujourd'hui tout le monde se déplace en voiture ou en train et pourtant les infrastructures n'ont pas évolué. Il faut conforter les relations avec nos voisins et que la France parle d'une seule et même voix avec le Luxembourg ou l'Allemagne. On a raté l'A32 il y a 15 ans, il ne faudrait pas loupé l'A31 bis », a quant à lui rappelé François Grosdidier, le maire de Metz, qui concède, néanmoins, que depuis quelques années, il y a du mieux dans les relations Etat-collectivités.

Un sentiment que partage également Pierre Cuny qui met volontiers en avant la qualité des relations avec le Luxembourg et souligne les apports de la Commission intergouvernementale (CIG) franco-luxembourgeoise. « La création de ce comité interministériel peut nous permettre d'accélérer encore, notamment sur le sujet du télétravail, par exemple. La MOT le met aussi en lumière, aujourd'hui, tous les territoires frontaliers se fédèrent pour aller de l'avant et composer avec des problématiques qui sont très différentes d'un territoire à l'autre. Je pense qu'en matière de cohésion et de collaboration, nous avons un temps d'avance », souligne le maire de Thionville. Un bon point même si Dominique Faure a prévenu : « la route est encore longue ».

Ce qui importe, visiblement, pour les élus mosellans, c'est qu'elle soit surtout dégagée et que tout le monde aille dans la même direction...

C'est quoi la MOT ?

Présidée par Christian Dupessey, le maire d'Annemasse, la MOT est le réseau des acteurs des territoires transfrontaliers aux frontières françaises. Créée en 1997, à l'initiative de l'État, elle regroupe près d'une centaine d'acteurs de la coopération transfrontalière : structures, régions, départements, communes, groupements de communes et de collectivités, États, fédérations... Ses missions : défendre les intérêts des territoires transfrontaliers, les mettre en réseau et leur apporter une assistance opérationnelle et juridique.